Certibiocide

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFPPA 47
Patrick MASIN

05.53.40.47.40 cfppa.ste-livrade@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Savoir lire et écrire le français

Prérequis pédagogiques :

Lire et écrire le français

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits biocides sur la santé et l'environnement et mettre en place les mesures de prévention et de protection adaptées. - Raisonner l'utilisation des produits biocides et connaître les stratégies visant à réduire leur utilisation.

Contenu et modalités d'organisation

- Réglementation : Directive biocide 98/8/CE, définition des produits biocides, autorisation de mise sur le marché, transport et stockage, utilisation des produits, spécificité des opérations sur site ouvert au public. - Prévention des risques sur la santé : dangerosité des produits, modes d'intoxication, situations exposantes au danger, principales mesures de prévention et de protection concernant les produits rodenticides, désinfectants et insecticides. - Prévention des risques sur l'environnement : impact sur les organismes non-cibles et la biodiversité, type de pollution, devenir des produits dans l'environnement, pratiques et aménagements pour la prévention des risques concernant les produits rodenticides, désinfectants et insecticides. - Stratégies alternatives visant à limiter le recours aux produits biocides : évaluation de la pression parasitaire, raisonnement des interventions et choix des produits, stratégies de protection intégrée, méthodes et produits alternatifs concernant les produits rodenticides, désinfectants et insecticides. - Gestion des déchets : collecte des EVPP et PPNU, gestion des effluents. - Questionnaire d'auto-évaluation.

Commentaires sur la durée hedmomadaire La durée de formation est de 21 h en initial et en renouvellement Si la personne a un certiphyto en cours de validité, la durée de formation est de 7 h (c'est le CERTIBIOCIDE passerelle)

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides : certibiocide - Sans niveau spécifique



Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00264437	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Sainte- Livrade-sur- Lot (47)	CFPPA 47		MON COMPTE	FPC